



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8685^e séance

Lundi 16 décembre 2019, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Afrique du Sud	M ^{me} Mogashoa
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Zhang Jun
Côte d'Ivoire	M. Adom
Fédération de Russie	M. Kuzmin
France	M. de Rivière
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Ugarelli
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Trullols Yabra
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Roscoe

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Violence intercommunautaire et terrorisme en Afrique de l'Ouest

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Violence intercommunautaire et terrorisme en Afrique de l'Ouest

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine.

M. Chambas et M. Chergui se joignent à la présente séance par visioconférence depuis Dakar et Addis-Abeba, respectivement.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, remercier les États-Unis et la Côte d'Ivoire d'avoir organisé la séance d'information d'aujourd'hui. La violence intercommunautaire est un vaste sujet. Je vais tâcher de mettre en exergue certaines des dynamiques à l'œuvre en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que les réponses pertinentes réunissant acteurs locaux, nationaux et régionaux.

Comme les membres du Conseil le savent, la région est secouée par une violence sans précédent ces derniers mois. Les attaques effroyables perpétrées la semaine dernière contre le camp militaire de In-Atès, au Niger, hantent encore la région. Hier, les chefs d'État du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) ont réitéré leur appel en faveur d'alliances et d'un appui plus solides. Ils ont insisté également sur le fait que le trio gouvernement, population et forces de défense et de sécurité ne doit pas céder. Les attaques incessantes contre des cibles civiles et militaires ont ébranlé la confiance de l'opinion publique, tandis que les forces internationales dans la région ont, elles aussi, subi d'importantes pertes. Nous devons saluer le courage et l'énergie intacte des forces de défense et de sécurité déployées en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Les incidents dans la région montrent que le terrorisme, la criminalité organisée et la violence intercommunautaire peuvent facilement s'entremêler, pourtant il est primordial d'éviter toute confusion et de faire la distinction entre les moteurs de cette violence. Les facteurs locaux des conflits locaux sont connus. Il s'agit notamment des lacunes en matière de gouvernance, en particulier la mauvaise gestion des ressources naturelles, des inégalités, de la marginalisation, de la corruption et de l'incapacité plus générale des gouvernements à s'acquitter de leurs fonctions régaliennes, notamment la sécurité et la justice, en particulier dans les zones périphériques.

S'agissant de l'extrémisme violent, la stratégie et les objectifs des groupes armés dans la région sont bien connus. L'exploitation de dynamiques locales pour répandre l'extrémisme était mentionnée explicitement dans les instructions qu'Al-Qaida a données à ses militants à Tombouctou dès 2012. L'une de leurs tactiques consistait à tirer parti des griefs locaux et des mouvements de populations au niveau national. Les faiblesses de l'État ont été pleinement exploitées. Les extrémistes assurent la sécurité, la protection, les services sociaux et la justice dans les zones qu'ils contrôlent. De leur point de vue, les griefs de longue date servent leurs objectifs.

Les conflits liés à la transhumance comptent parmi les conflits locaux les plus violents de la région, et les groupes extrémistes ont réussi à s'ingérer dans leur règlement. Un tribunal économique et islamique près de Gao statue sur les indemnisations et les sanctions s'agissant de ces conflits. Les accords entre éleveurs et extrémistes ont provoqué de profondes divisions sociales dans toute la région. Toutefois, nous devons éviter les généralités. Leurs relations diffèrent considérablement d'un pays ou d'une région à l'autre. Les facteurs d'origine anthropique et la présence d'armes, combinés à un environnement naturel hostile, ainsi que l'extension des zones désertiques et les changements climatiques, sont des problèmes importants liés à la transhumance. Mais n'oublions pas que près de 70 % de la population d'Afrique de l'Ouest reste tributaire de l'agriculture et de l'élevage pour assurer sa subsistance. Il est donc impératif de trouver des moyens de garantir une coexistence pacifique entre les éleveurs et les agriculteurs.

D'autres formes de violence communautaire sont déclenchées par la nature même de la lutte contre le terrorisme dans de nombreux pays de la région. De plus, ces pays ne disposent pas de forces de sécurité

suffisantes pour couvrir l'ensemble du territoire. Le recours aux forces de défense locales ou aux groupes d'auto-défense en tant que sous-traitants est une arme à double tranchant. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) préconise l'amélioration des cadres juridiques et l'adoption d'approches à long terme avec un certain nombre de Gouvernements qui sont conscients des risques.

En ce qui concerne la violence religieuse dans la région, cette année a été particulièrement sanglante. Le Burkina Faso, en particulier, a été le théâtre d'attaques sans précédent contre les chrétiens. Les auteurs, ainsi que d'autres extrémistes violents, ont eu recours à des violences communautaires internes et ont forcé des centaines de milliers de personnes à quitter leurs foyers dans les régions du nord et du centre-nord. Cet exode a porté à 500 000 le nombre de déplacés, alors qu'il était d'environ 50 000 au cours de la même période l'année dernière. Cette année, nous avons été témoins de mêmes violences religieuses ciblées autour de Tillabéri et de Diffa. La violence idéologique peut se nourrir des conflits qui déchirent des communautés pour des différends liés à la terre ou à l'eau. Cette violence a cependant ses propres causes et raisons, et il faut donc y répondre différemment. Les Gouvernements, les acteurs locaux, les organisations régionales et la communauté internationale se sont mobilisés pour lutter contre cette violence multidimensionnelle. Je voudrais donner un aperçu de certaines des réponses concertées qui y ont été apportées ainsi que du cadre stratégique en place.

Sous l'égide du Secrétaire général, l'action de l'ONU au Sahel a pris un caractère plus transversal. Dans toute l'Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, les initiatives multi-institutions associent les interventions en faveur de la sécurité, du développement, de l'état de droit et des droits de l'homme. Notre approche consiste à appuyer les efforts déployés par les Gouvernements pour atteindre les objectifs de développement durable et établir des partenariats en vue de renforcer les synergies. Nous disposons à présent d'instruments utiles, notamment le cadre réglementaire pour la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, et les équipes de pays des Nations Unies privilégient de nouveau les questions de gouvernance. La faiblesse des systèmes judiciaires reste l'une des principales lacunes des réponses nationales. Les Gouvernements saluent les efforts déployés pour renforcer les institutions judiciaires et policières dans le cadre de diverses initiatives du Groupe des Sept et de l'Alliance pour le Sahel. Le système des Nations Unies doit également se mobiliser à cet égard.

Les organisations régionales demeurent nos principaux partenaires pour le règlement des conflits dans la région. La récente conférence de l'Union africaine sur l'accès aux ressources naturelles et les conflits entre communautés, organisée en novembre à Bamako avec le concours de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, a permis de mettre en place un cadre pour la prévention et le règlement des conflits locaux. Avant d'entendre les recommandations du commissaire Chergui, je voudrais inviter le Conseil à appuyer la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Par ailleurs, le Conseil doit apporter son appui aux initiatives locales. Ces derniers mois, nous avons constaté des progrès dans la lutte contre la violence entre les éleveurs et les agriculteurs grâce aux dialogues locaux engagés au Mali, au Niger et au Nigéria. Par ailleurs, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) recense les meilleures pratiques au sein de la région, en s'appuyant sur les mécanismes traditionnels de règlement des différends. Des mesures visant à lutter contre l'extrémisme violent en particulier sont introduites dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Elles ont des points communs, notamment la volonté politique, le courage des acteurs locaux et la participation des femmes et des jeunes.

Comme le souligne la résolution 2250 (2015), les jeunes sont au cœur de ces ripostes. Les médias sociaux et traditionnels ont un rôle clef à jouer dans la lutte contre les idéologies violentes et l'intolérance religieuse, en tant que moyens de lutter contre les discours de haine. Il existe de nombreuses initiatives locales à cet égard, telles que les coalitions interconfessionnelles dans les États de Borno, d'Adamawa et de Yobe au Nigéria, qui s'emploient activement à empêcher Boko Haram de recruter des membres. Les artisans de la paix locaux bénéficient également de l'appui du réseau finlandais Network for Religious and Traditional Peacemakers, lancé en 2013. Par ailleurs, on accorde de plus en plus d'attention aux initiatives locales de réconciliation en ce qui concerne l'aide bilatérale au niveau des pays, dans l'ensemble de la région.

Le Conseil peut jouer un rôle décisif en appuyant tous ces efforts. Outre l'aide des donateurs et l'assistance technique, l'assistance en matière de sécurité et dans le domaine de l'application de la loi demeure essentielle. La coopération internationale est indispensable pour affaiblir les réseaux financiers et d'appui utilisés par les groupes armés ainsi que leurs liens avec le commerce illégal. Les sanctions ciblées et les autres mesures recommandées par les groupes d'experts

peuvent s'avérer utiles à cette fin. Le trafic d'or en particulier est de plus en plus documenté et visible. Le sommet de la CEDEAO qui s'est tenu à Ouagadougou en septembre et le sommet du G5 Sahel qui s'est tenu hier à Niamey, ainsi que le dialogue prévu à l'occasion du sommet de la CEDEAO le 21 décembre à Abuja, soulignent la solidarité régionale infaillible et la détermination à mettre un terme à cette violence.

L'appui du Conseil de sécurité à la région ne peut faiblir à ce stade. La présentation du rapport du Secrétaire général et les consultations sur le mandat de l'UNOWAS qui se tiendront en janvier nous donneront de nouvelles occasions d'examiner la complexité des dynamiques de sécurité dans la région et les chemins vers la paix et la sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Chambas, de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Chergui.

M. Chergui (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de décembre et à vous remercier de votre invitation, qui reflète le partenariat de plus en plus étroit et d'excellente qualité entre nos deux organisations.

Je tiens également à féliciter le Conseil de se pencher pour la première fois sur le lien entre la violence intercommunautaire et le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Cette question représente une réalité amère qui nous préoccupe tous et que nous devons combattre en commun et de manière responsable. Je tiens à remercier mon frère, M. Chambas, de son exposé et des propositions pertinentes qu'il a faites.

La situation est alarmante. La résurgence des attaques armées violentes par les terroristes et les groupes extrémistes en Afrique de l'Ouest et au Sahel, comme l'ont montré les récentes attaques à In-Atès, au Niger, et au Mali, et les attaques presque quotidiennes au Burkina Faso indiquent que la situation en matière de sécurité humaine est en train de s'aggraver dans la région, et ce en dépit des efforts que déploient les États, les organisations locales de la société civile et la communauté internationale pour rétablir la sécurité.

Les liens entre les groupes armés dans la région sont de plus en plus sophistiqués dans un environnement en évolution constante. Les groupes armés participent à des activités illicites pour financer leurs opérations, notamment le trafic d'armes, l'extraction artisanale de

l'or, la vente de motos et de carburant, le vol de bétail et le braconnage. Ils sont également impliqués dans des conflits locaux, que ce soit en les alimentant ou, dans certains cas, en faisant office de médiateurs ou en s'interposant entre les communautés belligérantes. Les groupes armés utilisent également les pays voisins du Burkina Faso, du Mali et du Niger comme zones de transit pour leurs activités illégales, notamment la vente ou l'achat de motos, de pièces de rechange et de fertilisants. Ils financent également leurs activités en vendant du bétail volé destiné à être consommé au Nigeria, au Bénin, au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire.

La situation en matière de sécurité est exacerbée par la vulnérabilité de la région face aux changements climatiques, qui aggravent les catastrophes soudaines et à évolution lente, l'insécurité alimentaire, la rareté de l'eau et les conflits liés à la transhumance. La menace d'insécurité alimentaire mettra à l'épreuve la résilience des habitants de la région au cours des années à venir et pourrait pousser les jeunes à se laisser séduire par les discours et la propagande de groupes criminels et extrémistes.

Cette situation dévastatrice est par ailleurs à l'origine de graves problèmes humanitaires qui exigent notre attention. Je pense aux 2 850 écoles qui ont fermé au Burkina Faso, au Mali et au Niger du fait des opérations de groupes extrémistes violents. Des centaines de garçons et de filles ont été conscrits, enlevés, violés et tués par les groupes extrémistes, ce qui a des conséquences psychosociales profondes sur leurs familles et leurs communautés. La présence limitée des autorités nationales dans les périphéries entrave également leur capacité à protéger les communautés. Même dans les lieux où les autorités gouvernementales sont présentes, celles-ci sont déroutées et mises à l'épreuve. La confiance dans les mécanismes traditionnels de gestion des conflits s'est par ailleurs considérablement affaiblie. Nous devons conjuguer nos efforts pour aider les gouvernements de la région à renforcer l'autorité des États dans les périphéries.

Les membres de l'Union africaine sont saisis de cette question depuis le début et appuient les efforts régionaux visant à régler cette crise. Nous reconnaissons que des progrès ont été accomplis grâce aux partenariats multilatéraux internationaux, notamment les activités et les initiatives lancées et poursuivies par le Processus de Nouakchott, le Groupe de cinq pays du Sahel et la Force multinationale mixte.

Je saisis également cette occasion pour noter le renouvellement du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, qui est concerné par cette question, a demandé à la Commission, à sa 838^e séance, le 9 avril, d'élaborer un cadre crédible pour une prévention et une gestion crédibles, ainsi que pour le règlement des conflits locaux, notamment la violence intercommunautaire et les différends liés à la transhumance et à la terre, en collaboration avec les autres organisations et mécanismes compétents.

L'Union africaine, en collaboration avec le Gouvernement malien et avec l'appui de l'ONU, a convoqué une conférence ministérielle sur le thème « Accès aux ressources naturelles et conflits entre communautés » les 28 et 29 novembre à Bamako, durant laquelle la Déclaration de Bamako a été adoptée. Cette déclaration contient une série de recommandations axées sur sept objectifs clefs.

Premièrement, elle encourage les États membres à signer, ratifier et appliquer au niveau national les instruments juridiques pertinents pour faciliter la mise en œuvre des mesures qui y sont énoncées.

Deuxièmement, elle exhorte la Commission de l'Union africaine, en coopération avec les communautés économiques et les mécanismes régionaux pertinents, à mettre en place un cadre politique de prévention, de gestion et de règlement des conflits locaux, qui doit s'accompagner d'un plan d'action.

Troisièmement, la Déclaration de Bamako appelle à élaborer un plan d'action qui appuie les efforts locaux, nationaux et internationaux en matière de prévention et de gestion des conflits entre les communautés en s'appuyant sur des approches adaptables et novatrices.

Quatrièmement, elle appelle également à déployer, le cas échéant, les outils de l'Union africaine, en particulier le Programme frontière de l'Union africaine, pour aider les États membres à renforcer la cohésion sociale et la sécurité des communautés. J'ai le plaisir de signaler qu'à cet égard, grâce au Programme frontière de l'Union africaine, des travaux sont en cours dans des pays tels que le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Bénin, le Zimbabwe et le Botswana, pour n'en nommer que certains.

Cinquièmement, elle exhorte la Commission de l'Union africaine à collaborer avec les États membres pour mobiliser des ressources financières en vue

d'investir dans des projets locaux de développement communautaire et de sécurité.

Sixièmement, elle appelle à identifier, à développer et à normaliser des pratiques et des politiques efficaces et à les populariser.

Septièmement, elle recommande d'initier une réflexion commune concernant la propriété de toutes les données spécifiques à ce conflit et de promouvoir une solution africaine en respectant les traditions et les valeurs locales.

Enfin, elle appelle à coordonner les interventions qui promeuvent la cohésion sociale entre les communautés, en particulier le rétablissement de la confiance entre les États et les peuples, et à garantir que les mécanismes judiciaires, traditionnels et étatiques soient en mesure de répondre rapidement et équitablement au besoin de transparence et de proximité pour gagner la confiance des populations concernées.

Plus récemment, le 13 décembre, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est félicité de la Déclaration de Bamako, dans laquelle il reconnaît une feuille de route visant à mettre un frein aux conflits locaux qui paralysent nos efforts pour faire taire les armes d'ici à 2020. Nous attendons avec intérêt de travailler avec l'ONU et nos communautés et mécanismes économiques régionaux pour mettre en œuvre ces recommandations.

Le fait est que, malgré tous nos efforts, nous nous montrons incapables, collectivement, d'inverser cette tendance. Au contraire, la situation empire. En plus d'appeler le Conseil à appuyer la Déclaration de Bamako, je tiens donc à dire que nous devons revenir au point de départ. Qu'il me soit permis de le répéter : nous devons revenir au point de départ. Je voudrais faire quatre suggestions sur la voie à suivre.

Premièrement, nous devons nous montrer créatifs pour repenser l'appui militaire que nous accordons aux pays de la région. Les difficultés rencontrées dépassent les capacités des États concernés. Assurément, le règlement de cette question exigera une approche globale qui devra comporter des mesures politiques et socioéconomiques, telles que le renforcement de la présence de l'État à la périphérie et l'accroissement de la capacité des États à fournir des services de base, notamment en matière de état de droit, d'éducation, d'infrastructure et de politiques environnementales solides, pour faire face aux changements climatiques.

Deuxièmement, l'Union africaine et l'ONU, en s'appuyant sur la Déclaration de Bamako, peuvent, d'une manière intégrée, œuvrer à la mise en place de mécanismes propres à aider nos États membres dans divers domaines.

Troisièmement, l'Union africaine et l'ONU devraient coprésider un mécanisme de coordination afin de donner une certaine cohérence aux plus de 16 stratégies en place concernant le Sahel.

Quatrièmement, nous devons tous condamner la stigmatisation de certains groupes dans la région, car elle génère une dangereuse mentalité du « nous contre eux ».

Je voudrais, pour conclure, souligner que nous devons redoubler d'efforts. Le manque de solidarité aux niveaux régional et international est préoccupant. Nous sommes confrontés à des menaces qui ne respectent pas les frontières et qui sont susceptibles de se propager rapidement à travers le continent et au-delà. Le partenariat conjoint de l'Union africaine a beaucoup progressé. Aucune autre région n'en a plus besoin que le Sahel et l'Afrique de l'Ouest. Nous espérons que l'esprit de coopération que nous avons cultivé au fil des années marquera les efforts que nous déployons pour nous attaquer aux problèmes nombreux et complexes qui doivent être réglés dans la région.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Chergui de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial Chambas et l'Ambassadeur Chergui. Je remercie en outre la Côte d'Ivoire d'avoir organisé avec nous la présente séance. La séance d'aujourd'hui signe la brillante conclusion des efforts déployés ces deux dernières années par la Côte d'Ivoire pour mettre en avant les difficultés auxquelles se heurte l'Afrique de l'Ouest. Le pays s'est distingué par sa contribution au Conseil, et son absence se fera véritablement sentir.

Je voudrais également commencer par présenter mes condoléances à nos amis du Niger, qui rejoindront le Conseil de sécurité en janvier. Les États-Unis présentent leurs plus profondes condoléances aux familles des plus de 70 soldats nigériens tués lors de l'attaque terroriste du 10 décembre. Cette dernière attaque est très présente dans nos esprits alors que nous nous réunissons aujourd'hui pour mieux comprendre comment la

communauté internationale peut prévenir l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

En Afrique de l'Ouest, on a vu une explosion d'extrémisme violent et de conflits intercommunautaires, tandis que les cellules jihadistes tentent de s'implanter. Ces groupes attisent la violence en exploitant des griefs locaux, une présence de l'État insuffisante et des tensions intercommunautaires existantes. Nous avons constaté une accélération spectaculaire du rythme et de la complexité des attaques contre les forces de sécurité au Mali et au Sahel, en particulier par l'État islamique du Grand Sahara. Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » continuent eux aussi de terroriser la région du lac Tchad. Entre-temps, le conflit prolongé en Libye menace de déstabiliser davantage un Sahel déjà fragilisé.

Cette violence a touché les civils le plus durement, en érodant la sécurité alimentaire et en déplaçant plus de 900 000 personnes. Lorsque les communautés ont l'impression de devoir rivaliser pour obtenir des ressources limitées, ou de ne pas pouvoir compter sur leurs gouvernements pour assurer un minimum d'infrastructures, de possibilités économiques ou de protection, elles sont davantage susceptibles d'être mécontentes. Les citoyens doivent avoir la certitude que leurs gouvernements peuvent les protéger et qu'ils le feront. À défaut, ils chercheront d'autres moyens de protection, notamment en rejoignant des groupes violents ou criminels. Une bonne gouvernance et des forces de sécurité compétentes et responsables sont indispensables pour prévenir la violence.

Que devons-nous faire pour inverser cette tendance et créer les conditions nécessaires à la paix et à la stabilité? Les solutions sont nombreuses, mais je voudrais en souligner quelques-unes aujourd'hui.

Premièrement, il est fréquent qu'une intervention militaire ne parvienne pas, à elle seule, à remédier aux causes profondes d'un conflit violent. La résilience de la société face à la menace de l'extrémisme violent est le fruit d'efforts émanant de la communauté. Deuxièmement, toutes les communautés de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel devraient bénéficier d'une gouvernance représentative inclusive. Cela inclut l'accès aux services et ressources essentiels et la responsabilisation des dirigeants qui ne répondent pas à ces exigences. Troisièmement, pour satisfaire à l'obligation de rendre des comptes, les dirigeants civils, à tous les niveaux, doivent s'employer activement à

faire respecter le contrat social entre les citoyens et leurs gouvernements.

Il ne s'agit pas là que de paroles. Les États-Unis administrent de nombreux programmes à l'appui de ces solutions. En 2017 et 2018, nous avons fourni plus de 5,5 milliards de dollars pour soutenir la stabilité et la sécurité à long terme de l'Afrique de l'Ouest. Dans la région du lac Tchad, nous avons apporté une aide de près de 470 millions de dollars pour lutter contre les facteurs sous-jacents des conflits et contre les menaces terroristes. L'Initiative des États-Unis consacrée aux jeunes dirigeants africains investit dans le renforcement des capacités afin de doter les jeunes dirigeants des compétences nécessaires pour jeter des ponts dans les conflits et pour prendre la tête de sociétés démocratiques. Quant à notre initiative *Prosper Africa*, elle s'inscrit en renfort du commerce, des investissements et des moyens de subsistance dans les zones urbaines et rurales, tandis que le Partenariat pour le développement du Sahel du département d'État applique une démarche globale pour renforcer la résilience et lutter contre l'extrémisme violent.

Ce ne sont là que quelques exemples de la manière dont le partenariat entre les États-Unis et l'Afrique de l'Ouest promeut une région plus prospère, plus démocratique et plus stable mais, pour combattre la violence régionale et renforcer la stabilité, il faut que les gouvernements de la région s'engagent davantage. Les États-Unis appuient les efforts que déploie le Nigéria pour mettre fin à la violence, faciliter le retour rapide et volontaire des communautés déplacées et traduire en justice les responsables d'exactions. Mais je me dois de réaffirmer qu'il faut assurer aux organisations de secours un accès humanitaire sans entrave, qui leur permette de sauver des vies et de servir la population nigériane, notamment dans les zones les plus touchées par Boko Haram.

Nous attendons avec intérêt de progresser sur la voie d'objectifs politiques fondamentaux, tels que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, mais jugeons toujours préoccupant que le Gouvernement malien et les groupes armés signataires n'ont guère progressé s'agissant d'appliquer ledit Accord. Les États-Unis sont optimistes quant à notre capacité collective d'avancer dans cette région vitale, et sommes convaincus que, en travaillant ensemble aussi bien au Conseil qu'avec les gouvernements de la région, le potentiel que recèlent l'Afrique de l'Ouest et sa population est sans limite.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : Je voudrais remercier la présidence américaine du Conseil de sécurité pour l'organisation de cette séance publique sur les violences intercommunautaires et la prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest, région durement affectée par des défis sécuritaires protéiformes qui impactent la stabilité, voire l'existence même des États de la région.

Je voudrais féliciter pour la qualité de leurs exposés et la pertinence de leurs recommandations S. E. M. Smaïl Chergui, Commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union africaine; et M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Leurs analyses sont révélatrices de l'extrême gravité des violences intercommunautaires et de l'extrémisme violent, deux fléaux qui poussent, hélas, des populations vulnérables, dont des jeunes et des communautés entières, vers les groupes armés terroristes et les réseaux criminels transfrontaliers.

Qu'il me soit permis à ce stade de mon propos de rendre un hommage mérité aux vaillants soldats maliens, nigériens et burkinabé qui ont fait le sacrifice ultime pour la noble cause de la paix et de la sécurité dans leur pays et dans notre région. Hier encore, c'étaient 71 soldats nigériens qui étaient arrachés à l'affection de leur pays, de leur famille et de leurs camarades. Ils sont tombés au champ d'honneur. Leur sang, nous l'espérons, a versé pour arroser les semences d'une paix que nous voulons toute prochaine. Que leurs sacrifices ne soient pas vains.

Il me plaît, à la suite de ces éminents intervenants, de prendre la parole au nom des pays africains élus au Conseil de sécurité, à savoir l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale, qui m'en ont fait l'honneur, afin de partager notre vision commune des questions de paix et de sécurité qui, si elles se posent avec autant d'acuité en Afrique de l'Ouest, n'en sont pas moins un dénominateur commun à de nombreuses régions du continent africain.

Notre vision entre en parfaite résonance avec la Déclaration de Bamako sur l'accès aux ressources naturelles et les conflits entre communautés, qui a sanctionné la réunion ministérielle tenue dans la ville éponyme les 28 et 29 novembre, à l'initiative de l'Union

africaine et avec l'appui de l'ONU et des communautés économiques régionales africaines.

L'année 2019 restera sans aucun doute pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, du point de vue sécuritaire et humanitaire, l'une des années les plus sombres du fait des violences intercommunautaires et des attaques des groupes terroristes qui ont occasionné plusieurs centaines de morts et des milliers de déplacés internes. Elles ont également entraîné la fermeture de nombreuses écoles, privant des milliers d'enfants de leur droit fondamental à l'éducation.

Par ailleurs, de nombreuses régions qui souffrent de la faiblesse, voire de la quasi-absence des empreintes institutionnelles des États, connaissent un enracinement progressif des groupes terroristes et des réseaux criminels transnationaux. Là où devrait prévaloir l'offre régalienne des États, ces entités négatives proposent des alternatives sécuritaires et sociales en instrumentalisant à leur profit les tensions intercommunautaires.

Le sentiment de marginalisation et la quête de protection de certaines communautés, les tensions liées au contrôle des ressources hydriques, des terres arables et des pâturages, l'absence d'infrastructures sociales de base, ainsi que le chômage endémique des jeunes constituent, parmi tant d'autres, les ferments des violences intercommunautaires et de l'extrémisme violent.

Face à ces périls sécuritaires pour toute la région et bien au-delà, nous avons le devoir d'agir urgemment et avec détermination, en accompagnant les initiatives actuelles dans ce domaine par des réponses tenant compte des causes endogènes, transnationales et exogènes des violences intercommunautaires et de l'extrémisme violent.

À cet effet, les pays africains élus au Conseil de sécurité souscrivent aux recommandations des éminents « briefers », et sont d'avis que les réponses aux problématiques sécuritaires et humanitaires actuelles doivent être élaborées dans le cadre d'une approche pluridimensionnelle fondée sur la promotion d'un dialogue national constructif et inclusif.

Ainsi, parce qu'ils sont investis de la responsabilité régalienne de pourvoir aux besoins sécuritaires et sociaux des populations, les États de la région doivent disposer des capacités nécessaires pour répondre aux multiples préoccupations des populations. Il importe, dès lors, de remédier à leurs faiblesses capacitaires actuelles en matière de sécurité et de défense, d'alerte précoce et

de gestion des violences intercommunautaires, ainsi que de lutte contre la pauvreté et le chômage, qui nourrissent l'extrémisme violent.

À cet égard, les trois membres africains du Conseil voudraient saisir l'opportunité de ce débat pour réitérer leur appel en faveur d'un soutien accru au Groupe de cinq pays du Sahel et à la Commission du bassin du lac Tchad, afin d'opérationnaliser davantage la Force conjointe et la Force multinationale mixte, mais également de soutenir les initiatives de développement devant permettre le relèvement économique et social des zones affectées par les violences intercommunautaires.

Toutefois, nous devons garder à l'esprit que le renforcement des capacités des États dans les domaines sécuritaire et social restera improductif s'il ne s'accompagne d'initiatives à même de dissiper les méfiances des communautés à l'égard des pouvoirs publics et des forces de défense et de sécurité.

C'est pourquoi nous demeurons convaincus que le renforcement d'un dialogue hardi et inclusif avec les communautés habitées par un sentiment de marginalisation permettrait de prendre en compte leurs besoins dans la formulation des politiques publiques et d'annihiler la spirale des violences intercommunautaires, qui sont symptomatiques d'un besoin profond de dialogue.

Dans cette dynamique, la société civile et les médias doivent également jouer un rôle déterminant dans la prévention des violences intercommunautaires et de l'extrémisme. En effet, le caractère polymorphe de la société civile lui confère l'avantage de réunir à la fois les organisations de la société civile, les leaders des communautés, les femmes et les jeunes. La société civile apparaît ainsi comme le creuset où peuvent s'élaborer des solutions consensuelles aux défis sécuritaires et sociaux auxquels les États et les communautés locales sont confrontés.

Pour leur part, les médias, notamment les réseaux sociaux et les radios communautaires, sont indispensables à l'éducation et à la sensibilisation contre toutes les formes de violences, ainsi qu'à la diffusion de messages de paix, de tolérance et de cohésion sociale. Ils sont également des outils de communication, qui doivent permettre de battre en brèche l'idéologie et la rhétorique radicale des groupes terroristes.

En somme, pouvoirs publics, société civile et communautés locales peuvent, par la vertu du dialogue et des initiatives concertées d'extinction des tensions

communautaires, œuvrer à une appropriation locale forte de la lutte contre les violences intercommunautaires et l'extrémisme violent.

Les pays africains élus au Conseil de sécurité sont également d'avis que le caractère transnational et transrégional des violences intercommunautaires et de l'extrémisme violent exige une coopération renforcée en matière de sécurité, de défense et de développement économique et social. Il est en effet indispensable de veiller à la cohérence et à la coordination des initiatives aux niveaux régional et transrégional et de promouvoir les échanges d'expériences et de bonnes pratiques. Tout aussi essentiel est le renforcement de la coopération entre les services de renseignements et dans le domaine de l'entraide judiciaire.

Le Mali et le Burkina Faso, dont nous saluons les efforts héroïques de lutte contre les violences intercommunautaires et l'extrémisme violent, en dépit de conjonctures économiques particulièrement difficiles, constituent les dernières digues contre l'expansion des groupes jihadistes vers les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. La rupture de ces digues offrirait à la déferlante terroriste l'occasion rêvée de pouvoir réaliser ses funestes ambitions : celles de contrôler les ports et les énormes potentiels économiques de la sous-région, et d'y installer un califat islamique. L'Afrique de l'Ouest et le Sahel deviendraient alors le point de diffusion du cancer terroriste, dont les métastases pourraient se répandre dans d'autres contrées du monde.

Les enjeux de la lutte contre les violences intercommunautaires et de l'extrémisme violent vont donc bien au-delà de l'espace géographique ouest-africain et sahélien. Il s'agit plus que jamais d'une urgence sécuritaire régionale et internationale à laquelle nous devons accorder la plus grande attention. Les trois membres africains du Conseil lancent par conséquent un appel pressant à la communauté internationale et aux partenaires de développement, afin qu'ils accroissent leurs contributions multiformes aux initiatives de développement en cours dans la région.

Nous réitérons enfin notre plaidoyer en faveur d'une implication décisive du Conseil de sécurité afin de trouver une solution durable au conflit libyen, véritable boîte de Pandore dont l'ouverture a exacerbé l'insécurité et l'instabilité en Afrique de l'Ouest et au Sahel et créé les conditions propices à l'installation des groupes terroristes.

En dépit de l'acuité des menaces sécuritaires actuelles, la volonté des États de la région d'engager une lutte sans merci contre les violences intercommunautaires, l'extrémisme violent et le terrorisme n'a jamais été aussi forte, comme l'atteste l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le 14 septembre à Ouagadougou, et ceux de l'Union économique et monétaire ouest-africaine à Dakar, le 1^{er} décembre. Ils espèrent vivement que le Conseil de sécurité saura jouer sa partition dans cette période charnière où se jouent la paix et la stabilité régionales et internationales.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Nous avons écouté attentivement les exposés présentés par M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. Les vues et les propositions qu'ils ont formulées méritent toute l'attention du Conseil de sécurité.

La Chine condamne fermement l'attaque terroriste qui a frappé le Niger la semaine dernière. Nous exprimons notre peine pour les victimes, et adressons nos plus sincères condoléances et toute notre sympathie aux familles endeuillées et aux blessés auxquels nous souhaitons un prompt rétablissement.

La situation actuelle en Afrique de l'Ouest est globalement stable. L'économie continue de se développer et les efforts qui ont été déployés pour renforcer les pays de la région et œuvrer en faveur de l'unité ont donné des résultats remarquables. Les opérations de bons offices, de médiation et de maintien de la paix menées par l'ONU en Afrique de l'Ouest ont permis d'engranger de nombreux succès. C'est ainsi que la Sierra Leone, le Libéria et la Côte d'Ivoire ont été retirés de l'ordre du jour du Conseil de sécurité et se sont engagés sur la voie du développement durable. La région reste toutefois confrontée à des menaces et à des défis traditionnels et non traditionnels qui requièrent l'attention et l'appui de la communauté internationale.

L'un de ces défis est la violence intercommunautaire. La transhumance a attisé les rivalités autour des ressources foncières et hydriques, provoquant de fréquents conflits entre agriculteurs et éleveurs. Les différences ethniques et religieuses, les changements climatiques et la prévalence des armes, entre autres facteurs, ont exacerbé les problèmes de la région. Ce qui est plus inquiétant encore, c'est que, ces dernières années, le terrorisme et l'extrémisme ont

exploité ces problèmes à leur avantage. Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Levant ont continué de se développer en Afrique de l'Ouest, et des militants extrémistes sont revenus dans la région et ont utilisé ces conflits pour lancer des attaques, posant ainsi une menace sans précédent pour la paix et la stabilité régionales. Dans le même temps, les liens entre la violence intercommunautaire et le terrorisme se sont renforcés et appellent une approche holistique de la part de la communauté internationale.

Nous devons accélérer le développement en Afrique de l'Ouest en vue d'éliminer les ferments de la violence et des conflits intercommunautaire, qui sont, par essence, une lutte pour les ressources de développement et dont les causes profondes sont l'extrême pauvreté et l'absence de développement. Nous devons pleinement appuyer le développement économique et social afin d'accroître les investissements et le commerce en Afrique, de manière à éliminer la pauvreté. Des possibilités d'éducation et d'emploi doivent être offertes, en particulier aux jeunes. Le droit au développement doit être garanti à toutes les communautés, et les services publics fournis à tous sur un pied d'égalité. Le développement économique doit également permettre de renforcer la capacité des pays de la région à s'adapter aux changements climatiques et leur donner les moyens dont ils ont besoin pour améliorer la gouvernance et protéger leurs diverses communautés. La Chine aide activement les pays de la région à œuvrer en faveur des infrastructures et du développement afin de renforcer la connectivité. Elle offre également des possibilités d'éducation et de formation professionnelle aux jeunes en Afrique, notamment par le biais de bourses d'études pour leurs études en Chine et la création de centres d'éducation et de formation, entre autres.

Nous devons également adopter des politiques intégrées afin d'éliminer les causes profondes du terrorisme. La communauté internationale doit promouvoir le règlement politique des situations de crise en Afrique de l'Ouest, ainsi que le règlement pacifique des différends. Une dialogue entre les différentes civilisations et religions sur un pied d'égalité doit être encouragé afin de favoriser la coexistence harmonieuse. Nous devons aider les pays de la région à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation. Une attention toute particulière doit être apportée au règlement des problèmes que sont le flux de combattants terroristes étrangers, la diversification des canaux de financement utilisés par les organisations terroristes et la convergence des

organisations terroristes et de la criminalité organisée. Un appui doit être fourni aux pays d'Afrique de l'Ouest pour renforcer leur coordination en matière de contrôle aux frontières et d'application de la loi, favoriser l'échange de renseignements et encourager d'autres mesures pratiques de coopération.

Nous avons créé le Fonds sino-africain pour la paix et la sécurité afin de renforcer notre coopération avec l'Afrique dans les domaines de la paix, de la sécurité, du maintien de la paix et de l'ordre public. La première livraison de matériel d'assistance, d'une valeur de 200 millions de yuans, est déjà arrivée en Afrique pour soutenir la Force africaine en attente et sa capacité de réaction immédiate aux crises. Nous avons également fourni 300 millions de yuans d'aide à l'opération antiterroriste au Sahel et à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel). Nous devons renforcer notre coopération pour relever ensemble les défis dans ce domaine. La Chine aide les pays africains à régler les problèmes africains par des solutions africaines et salue le sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenu en septembre, qui a présenté de nouvelles idées et mesures pour combattre le terrorisme. Nous appuyons également la CEDEAO et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale dans leur recherche conjointe de solutions aux conflits intercommunautaires et au terrorisme.

La Force conjointe du G5 Sahel et la Force multinationale mixte, qui lutte contre Boko Haram, sont des exemples d'initiatives volontaristes prises par les pays de l'Afrique de l'Ouest pour répondre de concert à la menace terroriste dans la région et apportent des contributions importantes à la paix et la sécurité internationales et régionales. La communauté internationale doit aider l'ONU à fournir l'appui financier nécessaire à ces efforts régionaux. Depuis sa création, le Fonds d'affectation spéciale Chine-ONU pour la paix et le développement a octroyé un appui financier à divers projets de renforcement des capacités en matière de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme en Afrique.

Nous devons également améliorer la coordination. Les différentes entités des Nations Unies doivent créer des synergies. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) doit continuer d'œuvrer, conformément à son mandat, à renforcer la coopération avec toutes les parties afin de promouvoir la paix et la stabilité régionales. Les équipes de pays

des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres entités doivent tirer pleinement parti de leurs avantages respectifs, renforcer la coordination et la coopération avec l'UNOWAS et jouer ensemble un rôle constructif afin de parvenir à la paix et à la stabilité régionales. La Chine continuera d'appuyer le travail du Représentant spécial Chambas et de l'UNOWAS.

M. Kuzmin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais commencer, Madame la Présidente, par appeler l'attention sur le fait que le thème de la séance d'information, tel qu'il avait été approuvé dans le programme de travail du Conseil de sécurité pour le mois de décembre, est quelque peu différent de celui dont vous nous proposez de discuter aujourd'hui, selon la note explicative. Nous partons du principe que vous avez bien conscience que votre décision de remplacer le sujet du terrorisme par la notion politisée de prévention de l'extrémisme violent pourrait être mal accueillie.

Dans ma déclaration, je m'en tiendrai néanmoins à l'idée initialement prévue pour la présente séance, qui proposait d'examiner les causes de la menace terroriste en Afrique de l'Ouest, de procéder à un échange de vues avec les pays touchés et de rechercher les voies et moyens de mettre fin à la crise actuelle avec la participation des principales entités internationales. À cet égard, je voudrais remercier M. Chambas et M. Chergui de leurs exposés circonstanciés sur l'expérience qu'ils ont acquise et l'évaluation de la situation qu'ils ont dressée en s'appuyant sur les politiques des organes qu'ils dirigent.

La Fédération de Russie présente ses sincères condoléances au peuple et au Gouvernement nigériens pour la mort, le 10 décembre, de plus de 70 soldats nigériens à la suite de l'attaque terroriste qui a frappé un camp militaire près de la frontière avec le Mali. Nous espérons que les responsables de ce crime atroce seront identifiés et dûment punis. Nous réaffirmons notre plein soutien à Niamey dans sa lutte contre la menace du terrorisme.

Les événements tragiques qui se sont produits au Niger confirment malheureusement que les conditions de sécurité dans cette partie du continent ont continué à se détériorer. Nous recevons presque chaque semaine de terribles nouvelles annonçant la mort de dizaines de militaires ou de civils aux mains de bandes criminelles dans tel ou tel pays de la région. Déjà, le risque de déstabilisation s'étend aux États du golfe de Guinée.

Nous partageons les préoccupations des autres membres du Conseil de sécurité quant au fait qu'Al-Qaida, Boko Haram et l'État islamique d'Iraq et du Cham ont renforcé leur présence sur le continent africain. Particulièrement inquiétant est la création d'une soi-disant « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », lequel n'a de cesse de proclamer son objectif de bâtir un califat mondial dans les pays de la région et mène avec zèle des activités terroristes à la croisée aux confins du Cameroun, du Nigéria, du Niger et du Tchad.

Les flux migratoires incontrôlés, qui permettent aux terroristes de tirer parti des difficultés économiques et de recruter de nouveaux membres, l'effondrement des systèmes de maîtrise des armements et, dans certains cas, leur absence pure et simple, ainsi que la contrebande transfrontières, notamment de stupéfiants, ont fait que les groupes terroristes ont pu se doter d'une solide base de ressources.

Aujourd'hui, certains pays cherchent à nous prouver, comme nous l'avons lu dans la note de cadrage de la présente séance, que les conflits entre agriculteurs et éleveurs nomades sont la cause première de la recrudescence de la violence dans la région. Or, ce n'est pas la cause, mais plutôt la conséquence des événements qui se sont produits. De manière générale, nous ne sommes pas d'accord que les problèmes économiques et politiques internes sont les seules véritables causes profondes du terrorisme en Afrique.

Il importe de conserver une approche équilibrée face à l'ensemble des problèmes qui sont à l'origine du terrorisme, y compris les ingérences extérieures, et la Syrie et la Libye en sont clairement des exemples. Les États d'Afrique de l'Ouest « récoltent » les fruits de l'effondrement de l'État en Libye suite à l'intervention de l'OTAN. Nous pensons, et les Africains eux-mêmes nous le disent, que, sans un retour à la normale dans ce pays, la Libye, il sera pratiquement impossible d'instaurer durablement la stabilité dans la région.

Au lieu de répondre franchement à la question de savoir pourquoi il y a un vide du pouvoir dans certains pays de la région et d'où proviennent les stocks d'armes que les terroristes reçoivent, nos partenaires occidentaux essaient de calmer les États d'Afrique de l'Ouest avec toutes sortes de programmes fondés sur leur approche unilatérale de la prévention de l'extrémisme violent.

En l'absence d'une définition universellement reconnue de l'extrémisme violent consacrée par le droit

international, nous demandons à nos partenaires d'éviter d'employer des expressions qui n'ont pas fait l'objet d'un consensus, notamment des termes nouveaux tels que « organisations extrémistes violentes d'origine locale ».

Travailler directement avec la société civile et contourner le Gouvernement, méthode qui est au cœur de l'approche de la prévention de l'extrémisme violent, est, selon nous, la porte ouverte à l'ingérence dans les affaires intérieures des États, dans le but notamment de provoquer des révolutions dites « de couleur » ou autres événements semblables. Je tiens à souligner que nous ne contestons pas en soi l'idée de mobiliser la société civile tout en renforçant la composante antiterroriste de l'application des lois. Toutefois, cette approche doit être utilisée conformément aux caractéristiques et aux usages de l'État, sans nuire au rôle premier qui est le sien dans la lutte antiterroriste, et dans le respect des normes juridiques internationales et non de certaines règles qui régiraient l'ordre mondial.

Si les partisans de la prévention de l'extrémisme violent veulent vraiment en montrer l'efficacité, qu'ils commencent d'abord par déléguer des fonctions répressives à des acteurs non étatiques sur leur territoire. Nous ne pensons pas que cela leur permettra de résoudre les problèmes urgents de la prolifération des idées xénophobes et néonazies et de la résurgence des organisations d'extrême droite qui appellent à la violence contre les personnes issues d'autres races, ethnies et religions. Pour l'heure, les activités sélectives qui reposent sur la notion de prévention de l'extrémisme violent et sont axées sur les pays en développement semblent davantage être un instrument de manipulation politique. Nous sommes convaincus que le seul moyen de lutter efficacement contre la menace du terrorisme est d'éviter le deux poids, deux mesures et d'adopter une approche globale combinant à la fois une application rigoureuse de la loi et divers types d'activités de prévention.

Il importe au plus haut point de mieux coordonner les efforts déployés par les Africains et la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne. À cette fin, nous appuyons les efforts des États du Groupe de cinq pays du Sahel et du bassin du lac Tchad pour déployer des forces en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée. Il faut parvenir à endiguer l'expansion de l'idéologie extrémiste, s'attaquer de front aux problèmes socioéconomiques urgents, renforcer les institutions de l'État et promouvoir une culture du respect des droits

de l'homme. À cet égard, nous attachons une grande importance à la mise en œuvre dans la région de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et des activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. En outre, nous appuyons la décision adoptée au sommet de Niamey par les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest de consacrer jusqu'à 1 milliard de dollars à l'amélioration de la situation dans la région.

La Russie suit de près l'évolution de la situation en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Nous fournissons déjà à plusieurs pays une assistance et une formation militaires et techniques pertinentes pour le personnel militaire et de police. Nous appelons tous les États à renforcer la coopération multiforme en matière de lutte contre le terrorisme avec les pays de la région, sans se limiter simplement à régler les différends intercommunautaires ni chercher à remplacer les efforts requis par des considérations abstraites sur la menace que représente l'extrémisme violent.

M^{me} Wroniecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'aujourd'hui pour leurs exposés particulièrement utiles. Je voudrais également exprimer nos sincères condoléances aux familles des soldats nigériens tués dans l'attaque barbare de la semaine dernière. Cet événement tragique nous montre clairement l'importance et la pertinence de la séance qui se tient aujourd'hui.

L'Afrique de l'Ouest reste confrontée à de graves défis transnationaux allant des changements climatiques, de la pauvreté et de l'augmentation du chômage des jeunes aux migrations irrégulières et au trafic d'êtres humains, d'armes et de drogue, en passant par la vague de l'extrémisme violent et du terrorisme. Il faut renforcer la résilience de ces pays face aux nouvelles menaces, y compris celles qui ont pour cause des motifs ethniques et religieux.

À ce sujet, plusieurs institutions formelles et informelles jouent un rôle essentiel au niveau communautaire, avec une importance toute particulière pour les institutions religieuses. Cependant, les chefs religieux qui, traditionnellement, sont impliqués dans la vie de leurs communautés peuvent ne pas être en mesure de jouer leur rôle, en particulier lorsque les mécanismes de gouvernance interne sont faibles ou inexistantes.

Il est tout aussi important de soutenir et de renforcer les capacités des collectivités locales à prévenir les conflits intertribaux et à lutter contre les

stéréotypes qui sont répandus, y compris dans le but de marginaliser certains groupes sociaux et politiques et de déstabiliser la région.

Les communautés qui sont mises à l'écart des processus politiques et qui souffrent des effets du sous-développement, d'une piètre prestation de services et d'un taux de chômage élevé sont extrêmement vulnérables à l'influence des groupes extrémistes violents. Leur donner les moyens d'agir peut être un élément incontournable de la solution et un facteur de changement.

L'inégalité liée au genre est une autre source de préoccupation. Il est nécessaire d'investir dans les capacités des femmes à prévenir l'extrémisme violent au sein de leurs communautés. La radicalisation et la dynamique de l'extrémisme violent touchent différemment les hommes et les femmes. Alors que les jeunes semblent plus enclins à rejoindre ces groupes, les femmes, en tant que mères, épouses et amies de ces radicalisés, sont le plus souvent ciblées ou choisies pour servir de sources directes ou indirectes d'appui à ces groupes violents.

Pour terminer, pour relever tous les défis dont je viens de parler, toutes les parties prenantes doivent adopter une approche globale et sur le long terme, notamment en mettant en œuvre la stratégie en faveur de la stabilisation des pays touchés par Boko Haram, le Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Par conséquent, nous appelons les partenaires nationaux, régionaux et internationaux à redoubler d'efforts afin de remédier aux causes profondes de l'insécurité et de l'instabilité dans la région, notamment la pauvreté, les inégalités, l'exclusion, la marginalisation, l'absence d'accès aux services sociaux, l'absence de perspectives économiques, les violations des droits de la personne et les effets des changements climatiques.

Il va sans dire que la responsabilité de lutter contre le terrorisme n'incombe pas seulement aux partenaires nationaux, sous-régionaux et régionaux. Les attaques terroristes sont un problème mondial, raison pour laquelle il faut lutter contre la violence en Afrique de l'Ouest et au Sahel grâce à des efforts conjoints. La Pologne est prête à apporter sa contribution à la lutte mondiale contre le terrorisme.

M. Ugarelli (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation opportune de la

présente séance, ainsi que des exposés très instructifs présentés par les intervenants.

Le Pérou prend note avec préoccupation de graves menaces qui pèsent sur la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, qui ne sont pas à la mesure de ses vastes ressources, de la résilience de ses populations et du potentiel géostratégique dont elle dispose pour promouvoir son développement durable. Nous parlons tout particulièrement de la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent et de leurs liens étroits avec la criminalité organisée, ainsi que de leur rôle en tant que facteur qui aggrave la violence intercommunautaire. À cet égard, nous voudrions aborder trois aspects principaux de cette problématique dans le cadre de la recherche d'actions efficaces pour y faire face, tout en condamnant énergiquement les récentes attaques qui ont eu lieu dans la région, en particulier au Niger. Nous voudrions exprimer nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple nigériens.

Premièrement, il faut rompre les liens qui existent entre le terrorisme et la criminalité organisée. La résolution 2482 (2019), adoptée par le Conseil en juillet, a précisément pour objectif de promouvoir des actions visant à approfondir la compréhension des liens qui existent entre ces deux phénomènes, l'objectif étant de les recenser, de les prévenir et de les rompre. Pour ce faire, il convient de renforcer les capacités des États concernés et de promouvoir une coordination plus efficace au niveau national et international. Ces actions doivent être conformes au droit international des droits de l'homme et au droit international humanitaire afin de donner une légitimité à la réponse de l'État. Nous nous félicitons de la réunion des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest sur cette question, tenue à Ouagadougou en septembre. Nous estimons qu'il est nécessaire, en particulier, d'identifier et de démanteler les dynamiques d'appui logistique, notamment le trafic de drogue, qui a transformé l'Afrique de l'Ouest en une sous-région de production et de transit vers d'autres marchés, où les groupes terroristes échangent de l'argent ou des armes contre leur protection durant les différentes phases de ce processus criminel. À cela s'ajoute le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, ainsi que des ressources naturelles, qui corrompt les institutions et affaiblit le tissu social. À cette fin, il convient de resserrer la coopération entre pays voisins en renforçant les efforts de renseignement et les contrôles aux frontières pour lutter contre ces crimes.

Deuxièmement, il est également essentiel de lutter contre les influences négatives entre le terrorisme et la violence intercommunautaire, qui ont notamment pour causes profondes les changements climatiques, la pression démographique et l'absence d'une présence effective de l'État. Cette situation est exacerbée par des groupes terroristes qui détruisent des systèmes pouvant permettre de régler pacifiquement les tensions entre groupes d'éleveurs et d'agriculteurs dans un contexte de dégradation de terres cultivables et de précipitations irrégulières, ou qui, en favorisant certains groupes par rapport à d'autres, ou encore en exacerbant les tensions interethniques ou interconfessionnelles, alimentent le conflit en vue d'en profiter comme source de ressources humaines pour mener leurs attaques aveugles. Les organisations régionales comme le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel doivent créer des espaces de dialogue pour ces conflits, tout en promouvant l'adoption de lois appropriées, l'adaptation à de nouvelles cultures et la création de projets qui génèrent des revenus et des emplois, en particulier pour les jeunes dans les communautés rurales.

Le troisième élément, qui s'inscrit dans ce contexte, est la nécessité de compléter la réponse antiterroriste en s'attaquant aux causes profondes du conflit dans une perspective multidimensionnelle, afin d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et de renforcer les capacités de promotion des droits de l'homme et de l'état de droit, conformément au Programme 2030. À cette fin, la communauté internationale doit contribuer efficacement à la promotion du développement sur la base des perspectives régionales, en particulier dans cette sous-région où différents processus de transition sont en cours d'élaboration. À cet égard, nous estimons qu'il n'existe pas de meilleur moyen de prévenir ces conflits que l'instauration d'une paix pérenne, qui passe par l'édification de sociétés plus inclusives et plus ouvertes dans l'intérêt de toutes les couches de la population, en particulier les femmes et les jeunes.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous voudrions vous remercier tout d'abord, Madame la Présidente, ainsi que la Côte d'Ivoire, d'avoir convoqué ce débat important aujourd'hui. Nous remercions également les intervenants de leur temps et de leurs observations.

La détérioration de la situation en Afrique de l'Ouest est une source de vives préoccupations, comme tous l'ont dit aujourd'hui au Conseil. Cela a été encore mis en exergue par l'attaque terroriste perpétrée la

semaine dernière dans l'ouest du Niger, lors de laquelle de nombreux soldats nigériens ont perdu la vie. Nous voudrions présenter nos condoléances aux familles de ces soldats et à celles de tous les civils, des membres des forces nationales et des soldats de la paix des Nations Unies qui ont souffert aux mains des extrémistes violents en Afrique de l'Ouest.

Comme nous l'avons entendu, l'Organisation a un rôle crucial à jouer s'agissant d'appuyer les efforts nationaux et régionaux visant à remédier aux facteurs de la violence. Mais l'ONU à elle seule ne peut pas remédier à cette instabilité, tout comme des initiatives purement militaires et antiterroristes. Nous devons nous attaquer aux causes sous-jacentes de ce conflit. Renforcer la stabilité et la sécurité en Afrique de l'Ouest requiert une approche globale qui tient compte de ces facteurs interdépendants. Dans de trop nombreuses parties de la région, la corruption, l'absence de services de base et l'absence de perspectives économiques pour les jeunes créent collectivement un terreau fertile aux groupes extrémistes. Les effets des changements climatiques provoquent des bouleversements et des tensions qui exacerbent les risques de violence intercommunautaire, notamment en contribuant à la concurrence pour le contrôle de ressources rares, et des réseaux efficaces de la criminalité organisée opérant par-delà les frontières nationales exacerbent l'instabilité et prennent pour cible les communautés locales en l'absence de l'autorité de l'État.

Relever ces défis requiert une approche globale en ce qui concerne les trois piliers du système des Nations Unies – paix et sécurité, développement, et droits de l'homme – et une action coordonnée de la part de tous les partenaires. Nous saluons le rôle important que jouent les initiatives régionales dans la lutte contre les groupes terroristes, notamment par l'entremise de l'équipe spéciale déployée à l'appui du G5 Sahel et de la Force multinationale mixte, tout comme nous saluons les efforts que déploient les organisations régionales, notamment l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour notre part, le Royaume-Uni compte déployer 250 effectifs au Mali en 2020 en vue de fournir des capacités de reconnaissance à grande distance à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Nous avons versé plus de 6,6 millions de dollars au titre du financement bilatéral pour appuyer l'opérationnalisation de la Force multinationale mixte et 2,4 millions de dollars à la

Force conjointe du G5 Sahel. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires d'Afrique de l'Ouest pour appuyer les efforts de prévention des conflits déployés aux niveaux national et local afin de prévenir à la fois l'extrémisme et la violence intercommunautaire, par exemple dans le nord du Nigéria. Le financement du développement du Royaume-Uni, qui équivaut à près de 50 millions de dollars sur cinq ans, soutient actuellement des initiatives visant à élargir les perspectives économiques des jeunes marginalisés. Dans l'État de Borno, nous fournissons 28 millions de dollars supplémentaires pour financer des projets visant à réduire la vulnérabilité des jeunes au recrutement par des groupes extrémistes violents.

Toutefois, même si des initiatives individuelles comme celle-ci sont importantes, nous savons que les solutions à long terme à l'instabilité reposent sur des économies prospères et inclusives. À cette fin, le Royaume-Uni est fier d'organiser, le 20 janvier à Londres, le sommet sur les investissements entre le Royaume-Uni et l'Afrique, afin de mobiliser des investissements internationaux de grande qualité dans la région.

Nous devons également trouver des solutions à long terme, car il n'existe pas de solutions rapides à des problèmes aussi complexes. Bien que les États doivent, évidemment, montrer l'exemple s'agissant de tenir les engagements qu'ils ont pris auprès de leurs citoyens et de trouver des solutions politiques aux conflits, l'ONU peut faire davantage pour les aider. Une approche cohérente, à l'échelle du système des Nations Unies, est nécessaire. À cet égard, les équipes de pays des Nations Unies doivent notamment s'employer à appuyer les efforts nationaux visant à empêcher l'extrémisme violent de s'enraciner, après une évaluation appropriée des capacités, des moyens et des ressources au niveau national.

Nous sommes très désireux de voir s'instaurer une coordination plus cohérente entre le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les acteurs du développement des Nations Unies dans la région. Nous devons continuer, par l'intermédiaire des comités de lutte contre le terrorisme et des comités des sanctions, d'empêcher les terroristes d'avoir accès à des armes et à des financements et de les traduire en justice, ainsi que d'aider les États Membres à renforcer leurs propres cadres et capacités de lutte contre le terrorisme. Nous devons également redoubler d'efforts pour nous attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans la région grâce à des programmes de consolidation

de la paix ciblés et coordonnés. À cet égard, nous nous réjouissons vivement que le Secrétaire général ait récemment approuvé à nouveau l'admissibilité du Mali à l'accès à des fonds de consolidation de la paix. Le Royaume-Uni demeure l'un des plus importants donateurs au Fonds pour la consolidation de la paix, et il a doublé sa contribution, qui est passée à 43 millions de dollars en 2018. Nous attendons avec intérêt de continuer de collaborer avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et avec la Commission de consolidation de la paix afin d'exploiter ces ressources au profit des communautés victimes de la violence intercommunautaire et du terrorisme.

J'ai eu le privilège d'être affecté en Afrique de l'Ouest et de beaucoup voyagé dans les pays de la région. C'est une question qui me tient très à cœur. Je pense que nous devons nous concentrer sur trois domaines particuliers, et que l'ONU doit se réunir pour se concentrer plus fondamentalement sur ces domaines. Essentiellement, les trois éléments sont la sécurité, la bonne gouvernance et la croissance et le développement économiques. Nous avons déjà parlé de la sécurité. Aucun progrès ne sera réalisé à moins que les États ne puissent assurer la sécurité sur leur territoire et travailler ensemble au-delà des limites et des frontières pour garantir la sécurité dans la région. Nous devons travailler ensemble pour les aider à renforcer cette capacité. La sécurité ne sera durable que si les Gouvernements s'efforcent d'assurer une bonne gouvernance et l'état de droit. Nombre d'entre nous en avons parlé, et nous l'avons très clairement énoncé dans l'objectif 16 de développement durable. La bonne gouvernance est la condition essentielle pour l'investissement et la croissance. L'investissement et la croissance, lorsqu'ils sont au rendez-vous, peuvent aider à garantir le troisième élément, à savoir la croissance et le développement économiques. Ces derniers sortent les populations de la pauvreté et les empêchent d'être tentées de suivre la voie de la violence.

Nous avons entendu tous les orateurs parler de cela aujourd'hui; le défi est de savoir comment agir concrètement. Je pense, à cet égard, qu'il était très intéressant d'entendre le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine parler de l'idée de repartir à zéro afin de réexaminer les nombreuses initiatives qui ont été prises dans la région – une quinzaine d'entre elles ont été mentionnées –, et de voir comment nous pouvons les rendre plus cohérentes afin que l'ONU et la région puissent mieux travailler ensemble pour les mettre à exécution.

Pour sa part, le Royaume-Uni continuera de jouer son rôle en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies et avec tous ses amis de la région de l'Afrique de l'Ouest.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie la délégation des États-Unis, qui assure la présidence du Conseil, d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour. J'aurais encore plus aimé en discuter avec les rideaux ouverts, comme cela avait le cas au tout début de cette présidence.

Je voudrais tout d'abord exprimer les condoléances de l'Allemagne au Gouvernement et au peuple nigériens après l'horrible attaque dont nous avons été témoins la semaine dernière.

Je remercie les intervenants qui ont présenté un exposé. J'ai été très heureux d'entendre qu'ils partageaient la même analyse de la situation et qu'ils en tiraient les mêmes conclusions. Ils ont tous deux décrit la gravité de la situation. M. Chambas a dit que la violence dont nous sommes témoins était sans précédent, et M. Chergui, que la situation s'aggravait. En ce qui concerne leur analyse, je pense que presque toutes les personnes autour de cette table peuvent voir que la cause profonde, comme nous l'avons entendu de la bouche de notre collègue du Royaume-Uni, ce sont les lacunes en matière de gouvernance et l'incapacité de l'État de fournir des services de base à sa population et de lui garantir sa sécurité. Les chiffres sont tout simplement épouvantables. Quelque 2 800 écoles sont fermées dans la région, le système judiciaire ne fonctionne pas, et dans la plupart des pays, nous constatons une corruption, ainsi qu'une marginalisation de la population et de la jeunesse défavorisée, entre autres choses.

Mon analyse de la situation est différente de celle de mon collègue russe, et je suggérerais peut-être que pendant la pause de Noël, nous examinions une étude réalisée en 2017 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), intitulée *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique*, qui contient de très bonnes statistiques et de très bons exemples sur la situation dans cette région. La situation était déjà mauvaise en 2017, et, depuis lors, elle s'est aggravée. Je pense que l'analyse faite dans l'étude du PNUD reste absolument vraie. Elle présente les lacunes en matière de gouvernance comme étant liées à l'inégalité entre les sexes, qui est encore un cauchemar, et je suis également ravi de constater que presque tout le monde est enfin conscient des répercussions des changements climatiques sur la sécurité.

En ce qui concerne les conclusions à en tirer, c'est à chaque État qu'incombe au premier chef la responsabilité de régler ses propres problèmes, et il faut fournir l'appui nécessaire à cette fin. J'ai jugé très encourageant ce que nous ont dit les intervenants au sujet de l'appui de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union africaine. Tout le monde se concentre sur la question, et je pense que cela doit aller de pair avec une coopération entre l'Union africaine et l'ONU. Au sein des Nations Unies, nous devons adopter une approche fondée sur l'unité d'action des Nations Unies. Lorsque nous nous sommes rendus dans certains pays cette année, j'ai eu l'impression qu'il y avait une bonne coopération entre les différents organismes des Nations Unies sur place.

Je voudrais également souligner ce que M. Chergui et d'autres orateurs ont dit concernant la nécessité d'adopter une approche globale. Il n'y a pas de solution militaire à ce problème si nous ne réglons pas les questions politiques fondamentales et si nous ne revenons pas à la bonne gouvernance ou si nous ne parvenons pas à véritablement l'instaurer. Les gouvernements doivent respecter les droits de l'homme. Les gouvernements doivent respecter le droit international humanitaire. Nous devons rétablir la confiance dans les gouvernements de la région. S'il n'y a pas de système judiciaire, les citoyens ne feront pas confiance à leur gouvernement. Nous devons lutter contre la corruption; les disparités de revenus en Afrique sont également trop élevées, et nous devons faire davantage pour protéger les écoles. Je pense qu'une des grandes questions qui se posent pour les forces militaires et les forces de sécurité est de faire en sorte que les enfants puissent aller à l'école. Il faut aussi écouter la société civile. Les gouvernements doivent inclure les femmes dans les processus de prise de décisions au sein de tous les organes qui prennent des décisions et qui s'occupent des jeunes. Ce n'est que si la bonne gouvernance est assurée que les efforts de sécurité militaire auront une chance d'aboutir.

L'Allemagne est engagée sur toutes ces questions. Nous avons dépensé des millions et des millions d'euros. La Chancelière s'est rendue plusieurs fois dans la région, de même que le Ministre des affaires étrangères. Nous tenons à souligner l'importance de stabiliser la région. Nous faisons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour renforcer la confiance dans l'état de droit et les forces de sécurité, lutter contre la criminalité transnationale organisée, améliorer la gestion des migrations, prévenir et combattre la radicalisation et l'extrémisme et promouvoir la cohésion sociale au niveau local.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. Nous tenons également à remercier sincèrement M. Chambas et M. Chergui de leurs exposés importants. Nous apprécions à sa juste valeur le rôle que joue le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) sous la direction de M. Chambas, qui s'efforce d'accomplir des progrès dans de nombreux domaines, notamment la réduction des tensions politiques, la gouvernance et la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Je m'associe aux autres orateurs pour exprimons mes sincères condoléances au Gouvernement nigérien et aux familles des victimes de l'attaque terroriste perpétrée mardi dernier au Niger, tuant 71 de ses soldats. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Cette attaque témoigne de la magnitude des problèmes de sécurité qui touchent l'ensemble de la région.

L'Afrique de l'Ouest et le Sahel sont confrontés à de nombreux problèmes, notamment la propagation des activités terroristes et des armes, les changements climatiques et le trafic des stupéfiants, qui contribuent à la déstabilisation de la région. Les discussions portant sur ces problèmes doivent être axées sur les causes profondes, et des progrès doivent être accomplis dans les domaines du développement, de la création de perspectives économiques pour la population et du renforcement de la gouvernance. Un certain nombre d'initiatives régionales, internationales et de l'ONU visent à réaliser le développement, et il importe de coordonner tous ces efforts pour garantir leur réussite, car cela contribuera à renforcer la confiance entre les gouvernements et les peuples de la région et à lutter contre le phénomène de l'extrémisme violent, en s'appuyant sur les victoires militaires de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et de la Force multinationale mixte. Pour sa part, le Koweït contribue au développement en Afrique de l'Ouest en participant au financement de divers projets de développement – à hauteur de près de 640 millions de dollars au cours des cinq dernières années – par l'intermédiaire du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes.

D'autres problèmes contribuent aussi directement à exacerber la violence entre les sociétés d'Afrique de l'Ouest, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs, le changement climatique et l'absence d'autorités publiques dans les zones reculées – un

phénomène qui s'est propagé dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest. Nous devons donc mettre l'accent sur l'aide sociale et les efforts de développement. Il y a également l'urgente nécessité d'une réconciliation sociale entre les différentes communautés et d'initiatives visant à garantir la coexistence pacifique des communautés pour stabiliser la région. Des telles mesures ont été prises au Mali, notamment la signature d'accords de réconciliation entre le Gouvernement et les représentants d'un certain nombre de communautés du centre du pays.

L'ONU a de nombreux bureaux et missions en Afrique de l'Ouest. Le principal est l'UNOWAS, qui joue un rôle charnière dans l'ensemble de la région et qui a besoin de notre appui pour renforcer son mandat et mobiliser les ressources nécessaires afin de s'acquitter de ses responsabilités le plus efficacement possible. L'UNOWAS apporte également son soutien aux efforts que déploient les pays de la région pour faire aux problèmes auxquels ils se heurtent et renforcer leurs capacités de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et les trafics.

Les missions de maintien de la paix des Nations Unies jouent un rôle important dans la protection des civils et aident les gouvernements à élaborer des plans pour prévenir la violence intercommunautaire et instaurer la stabilité. Nous saluons également les efforts déployés par les pays de la région dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui s'est engagée en septembre à appliquer sa décision de renforcer le dialogue afin d'apaiser les tensions entre sociétés et de garantir la participation des femmes, des jeunes et des chefs religieux à ce processus car, au même titre que la société civile, ils jouent un rôle fondamental dans la promotion de la tolérance, de la modération et de la coexistence.

Enfin, je tiens à souligner que le rôle de l'ONU ne se limite pas aux pays touchés par des conflits et que son engagement est également crucial en vue de prévenir les conflits, la détérioration de situations et la reprise des conflits. L'UNOWAS est attaché à ces efforts, et il a su faire preuve d'une grande efficacité au Burkina Faso en réponse à la détérioration de la situation dans ce pays, mais aussi en Gambie après l'élection présidentielle de 2017. Nous invitons l'UNOWAS à continuer d'avancer dans cette direction, et nous réitérons notre plein appui à ses efforts.

M. de Rivière (France) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir choisi de traiter de

la question de la violence intercommunautaire et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest. Je remercie aussi les deux intervenants pour leurs présentations.

La situation au Sahel et autour du bassin du lac Tchad est très alarmante. Des violences graves entre communautés sont rapportées presque quotidiennement, et la menace terroriste ne cesse de s'étendre. Je souhaiterais, à ce titre, exprimer les condoléances de la France après l'attaque qui a frappé l'armée nigérienne le 11 décembre. Les populations civiles sont les premières victimes de cette situation, notamment les femmes et les enfants. La situation humanitaire s'aggrave, en particulier au Burkina Faso. La menace s'étend jusqu'aux États du golfe de Guinée.

Nous connaissons tous les causes profondes de cette instabilité. Les fragilités économiques, les faiblesses des États, le développement des trafics, ou encore les impacts du changement climatique exacerbent des antagonismes, parfois anciens, entre communautés. Mais ces tensions sont aussi instrumentalisées à leur profit par des groupes criminels et terroristes dans un contexte de diffusion massive d'armes légères. La situation ne cesse de se dégrader malgré différents soutiens. Il y a donc urgence à réagir. La France appelle à un sursaut collectif et à la mobilisation de tous.

Au Conseil de sécurité, et plus généralement à l'ONU, nous devons continuer à encourager les États concernés à améliorer leur gouvernance et favoriser la cohésion sociale. Au Mali, la mise en œuvre de l'accord de la paix est impérative. Il y a eu trop de retard et il faut maintenant que les choses avancent sérieusement. La résolution 2480 (2019) a identifié des objectifs clairs, et nous rappelons que tous ceux qui s'opposeraient à la mise en œuvre de l'accord de paix s'exposent à des sanctions.

La solution appartient d'abord aux États concernés. C'est à eux de développer des stratégies politiques alliant sécurité, réponse humanitaire et développement. Personne ne pourra se substituer à eux, mais leurs moyens sont limités. Nous devons donc continuer de les aider.

Il est indispensable de poursuivre la lutte contre le terrorisme. La France demeure engagée en ce sens avec l'opération Barkhane. À la suite du sommet du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) hier à Niamey, le Président Macron rencontrera les Présidents des cinq pays de la région début 2020 pour redéfinir le cadre politique et opérationnel de notre action commune.

Le Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel, initiative franco-allemande, doit permettre de renforcer les capacités des pays de la région. Il sera officiellement lancé d'ici la fin du premier trimestre 2020.

Nous devons soutenir les initiatives régionales. Je pense en particulier à la Force conjointe du G5 Sahel, qui a vu récemment le rythme et l'efficacité de ses opérations augmenter. Elle ne pourra pas inscrire son action dans la durée sans un soutien international adéquat, notamment sur les plans logistique et financier. Les Nations Unies doivent contribuer à ce soutien. La France encourage les donateurs n'ayant pas encore mis en œuvre leurs engagements au profit de cette force à le faire au plus vite. Cet effort est essentiel, mais la lutte militaire n'est qu'une partie de la réponse. Si elle est menée sans mesures de prévention, de réconciliation, de justice et de développement, elle est vouée à l'échec.

Face aux violences entre communautés, il est important de prévenir les antagonismes et la radicalisation violente et de traiter ces sentiments lorsqu'ils sont installés. Certains mécanismes traditionnels de résolution des conflits ont fait leurs preuves, et il est utile de les soutenir. Il faut traiter la problématique de la transhumance et les conflits entre éleveurs et agriculteurs. La communication est essentielle. À cette fin, la France soutient depuis plusieurs années les radios communautaires au Mali, et finance des programmes de formation des journalistes.

Il importe de relégitimer la présence de l'État. Les populations sont souvent en colère contre des pouvoirs centraux dont les actions ne leur bénéficient pas. Il convient donc d'aider les États à installer des services publics dans les zones reculées et à y mener des projets de développement durables. Il existe, au Sahel et autour du bassin du lac Tchad, un potentiel agricole sous-exploité. Au Burkina Faso, l'Agence française de développement met en œuvre, depuis plusieurs années, des actions d'appui au secteur rural et au système éducatif. Les avancées sont réelles : le taux de scolarisation en primaire est ainsi passé de 46 % en 2001 à 86 % en 2016. Nous avons donc la possibilité de réussir, et de traiter les causes profondes.

Nous devons également consentir un effort financier massif, en phase avec les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat. La France y prend sa part. Nous contribuons à hauteur de 1,6 milliard d'euros au portefeuille de projets de l'Alliance pour le Sahel. Nous constatons des actions louables de la part

des Nations Unies et d'autres partenaires, notamment l'Union européenne, qui est le premier bailleur au Sahel, et je l'en félicite. Mais il faut faire davantage, agir plus rapidement, et plus efficacement.

Je conclurai en insistant à nouveau sur l'urgence qui s'attache à venir en aide au Sahel et à l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble. La situation se détériore inexorablement. Elle menace la paix et la sécurité internationales et nous ne pouvons plus nous permettre de laisser cette évolution se poursuivre.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je voudrais remercier les États-Unis et la Côte d'Ivoire d'avoir convoqué la présente séance, et je remercie également de leurs exposés le Représentant spécial Chambas et le Commissaire Chergui, de l'Union africaine. Nous tenons à notre tour à présenter nos condoléances aux familles des soldats nigériens tombés en service.

Nous avons entendu les exposés et lu le rapport du Secrétaire général publié cette année (S/2019/549), qui soulignait, entre autres, l'instabilité des conditions de sécurité en Afrique de l'Ouest, marquées par des violences intercommunautaires et aggravées par les activités des groupes extrémistes violents. Les groupes terroristes et extrémistes violents ont également élargi leur zone d'influence, profitant des mécontentements locaux et de l'absence d'une présence effective de l'État, ce qu'ont déjà mentionné plusieurs orateurs aujourd'hui.

Malgré les efforts des gouvernements nationaux et des organisations régionales, les conditions de sécurité continuent de se détériorer, ce qui se traduit par une situation humanitaire désastreuse, y compris avec des déplacements. En outre, les changements climatiques et les pressions environnementales dans la région aggravent encore la situation, ce qui intensifie les pressions sur les gouvernements et perpétue le cycle d'insécurité dans la région. Les intervenants, comme les membres du Conseil, ont réaffirmé aujourd'hui qu'il était impératif de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité. À cet égard, je voudrais souligner trois points.

Premièrement, en ce qui concerne l'appui aux efforts nationaux et régionaux, l'Indonésie se félicite des initiatives prises par les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour lutter contre le terrorisme par des efforts collectifs en matière de sécurité, comme la Force multinationale mixte et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel. Il faut continuer d'appuyer ces initiatives. Cependant, outre un soutien international, il

importe de veiller à ce qu'elles bénéficient également d'un appui accru de la population. Un aspect important de ce que nous avons l'habitude d'appeler « remporter les cœurs et les esprits au sein des populations » réside, bien sûr, dans le fait de veiller au respect d'une procédure régulière dans les poursuites engagées contre les auteurs d'exactions. Les forces de sécurité doivent également répondre de leurs actes. En outre, les gouvernements nationaux doivent être appuyés par le renforcement de leurs capacités à assurer la sécurité et la protection de leurs citoyens, notamment par des mécanismes d'alerte et d'intervention rapide.

Deuxièmement, nous devons investir dans la mobilisation et la réconciliation de la population. L'Indonésie estime qu'il est extrêmement nécessaire de réconcilier les communautés et les groupes divisés afin de prévenir de nouvelles violences. Les acteurs nationaux, régionaux et internationaux doivent investir dans les efforts de mobilisation et de réconciliation des populations, ce qui permettrait de rassembler toutes les communautés touchées. Cet objectif peut être atteint, entre autres, grâce à une médiation et à un dialogue transcendant les limites des communautés, pour veiller à ce que les revendications socioéconomiques soient entendues. Les questions telles que l'occupation des terres, les inégalités économiques et les moyens de subsistance doivent être abordées et débattues, y compris par l'autonomisation et le renforcement des mécanismes culturels et traditionnels de règlement des conflits.

Mon troisième point concerne la nécessaire élaboration de stratégies sectorielles et régionales, associée à une collaboration internationale. Le commissaire Chergui a évoqué une approche globale, qui me semble être un point important. La réponse sécuritaire doit s'inscrire dans une stratégie plus vaste de lutte contre l'extrémisme violent, et je suis favorable à l'approche douce que nous appliquons dans de nombreuses autres régions du monde. L'élimination de la pauvreté doit également être représentée dans la stratégie plus large, laquelle doit aussi englober le renforcement de la présence et des capacités de l'État, l'amélioration de la situation humanitaire, la reconstruction et le développement socioéconomique. En outre, la proximité des pays, les activités transfrontalières des groupes extrémistes violents et d'autres facteurs accroissent la possibilité que l'insécurité se propage à travers la zone. Lors de notre visite dans la région, nous avons été informés du problème des frontières poreuses et de la nécessité d'une collaboration et d'une assistance internationales pour les organisations régionales.

Pour terminer, je voudrais rappeler que les membres du Conseil se sont rendus dans la région cette année. Nous sommes allés dans divers pays de la région, avons rencontré dirigeants locaux, parties prenantes et responsables, et avons entendu leurs problèmes. Ce qu'il faut, à présent, c'est agir pour soutenir les pays de la région, les différentes missions des Nations Unies sur le terrain et, bien sûr, les organisations régionales. Je n'oublierai jamais le moment où, durant notre visite au Mali, nous avons entendu une organisation non gouvernementale de femmes nous demander de traduire en actions concrètes toutes les déclarations que nous faisons dans cette salle. Le moment est venu, et nous devons être aussi clairs que d'autres avant nous pour dire qu'il nous faut prendre des mesures décisives afin de remédier à la situation de manière concrète. N'oublions pas la requête des populations sur le terrain.

M. Trullols Yabra (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Mohamed Ibn Chambas et M. Smaïl Chergui de leurs exposés.

Avant toute chose, nous tenons à exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes, aux autorités et au peuple nigériens, après l'atroce attaque terroriste perpétrée mercredi contre une installation militaire, qui a fait 71 morts, ainsi qu'au Nigéria, après l'exécution, vendredi, de quatre travailleurs humanitaires qui avaient été enlevés – autant d'actes que nous condamnons avec toute l'énergie possible.

Alors que nous sommes à nouveau témoins de ces actes déplorables, nous soulignons l'urgence de la question qui nous réunit ce matin. Malheureusement, face à la douleur, au sentiment d'impuissance et à l'insécurité collective, nous nous devons de rester plus vigilants et d'être prêts à tenter de régler la situation que vivent les populations des régions de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel qui sont victimes de violence sous diverses formes et du terrorisme.

Nous sommes profondément préoccupés par la détérioration catastrophique de la sécurité dans ces régions, en raison de la propagation de réseaux extrémistes violents, qui exacerbent les tensions entre les communautés, notamment entre agriculteurs et éleveurs, et de leurs liens avec les organisations criminelles transnationales, qui se livrent au trafic de drogues, à la traite des êtres humains, à la piraterie maritime, à l'exploitation des ressources et à d'autres crimes. Il est clair que le problème de la violence intercommunautaire et d'autres conflits exige que l'on s'attaque à leurs causes structurelles, notamment les carences de la gouvernance

socioéconomique, qui se traduisent par une moindre aptitude à répondre aux besoins fondamentaux de la population, tels que l'alimentation, l'éducation, la santé, l'eau et l'énergie, et une représentation politique limitée ou inégalitaire. L'amélioration des conditions de vie, en particulier pour une population en augmentation et dont les jeunes, selon les estimations, représentent 65 %, est donc une priorité.

Un autre aspect fondamental, aux conséquences de plus en plus manifestes, est l'impact des changements climatiques, qui constitue un facteur de risque pour la sécurité. Il s'agit d'un impact tangible pour une grande partie de la population de la région, qui, jour après jour, doit faire face à la pénurie d'eau, au recul des terres cultivables, à l'érosion des sols et à la sécheresse, entre autres choses. Tous ces facteurs ont une incidence négative sur la sécurité alimentaire, la santé et les moyens de subsistance de la population. Il faut donc absolument continuer à aider ces pays à évaluer les risques et à concevoir des stratégies pour les atténuer et renforcer leur résilience.

Il convient d'accorder une attention particulière à la prolifération des armes légères et de petit calibre dans la région, qui a modifié la nature de la violence intercommunautaire, la rendant de plus en plus meurtrière, en raison de l'augmentation de la migration des agriculteurs et des flux de transhumance du bétail, qui résulte des changements climatiques que je viens de mentionner. Il convient également de relever les défis existants pour trouver des solutions équitables et durables. En ce qui concerne les lignes d'action à envisager pour remédier à cette situation, nous tendons à privilégier la collaboration avec les organismes régionaux, qui renforcent à leur tour les mécanismes locaux, en mettant l'accent sur le maintien de la paix et le renforcement de la cohésion sociale, en s'attaquant aux causes structurelles, par exemple au moyen d'initiatives consistant à créer des emplois pour les jeunes vivant en milieu rural en vue de réduire les inégalités et les divisions sociales, et en remédiant au déficit de gouvernance dans certaines de ces zones.

Compte tenu de la crise sécuritaire qui frappe l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, en particulier les zones qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance, il est essentiel d'investir dans les zones rurales pour créer des perspectives, en particulier pour les jeunes, afin de prévenir et d'atténuer les conflits liés aux ressources naturelles. Fort de son expérience, notre

pays reconnaît et promeut l'effet positif et catalyseur des investissements dans les zones rurales.

Nous saluons les efforts déployés par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour promouvoir la participation systématique des femmes aux initiatives visant à combattre le terrorisme et à prévenir l'extrémisme violent. Le rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits, en tant que médiatrices, et dans la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit est essentiel. C'est également le cas pour l'élaboration de stratégies globales visant à s'attaquer aux causes structurelles de la crise. Les membres du Conseil doivent continuer d'œuvrer de concert pour appréhender les menaces, les défis et les possibilités d'une manière coordonnée et globale et en tenant compte de leur caractère multidimensionnel.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier les États-Unis, ainsi que la Côte d'Ivoire, pour l'initiative de ce débat. Je remercie également le Représentant spécial Chambas, ainsi que le Commissaire Chergui, pour leurs exposés.

Je tiens à mon tour à saluer ici la mémoire de toutes les victimes de la violence au Sahel, encore très récemment au Niger.

Je voudrais commencer par faire écho aux propos de M. Chambas, en soulignant qu'il est indispensable d'éviter les amalgames entre terrorisme, extrémisme, violence intercommunautaire, conflit interethnique, conflit religieux et violence de nature insurrectionnelle. Il ne faut pas tomber dans le piège d'une lecture simpliste des réalités qui secouent la zone. En particulier, il faut éviter les stigmatisations d'une communauté ou d'une autre.

Dès lors, comme beaucoup l'ont dit avant moi, une réponse sécuritaire seule ne pourra suffire, bien qu'elle soit évidemment indispensable. Le contexte est connu : changements climatiques, forte croissance démographique, inégalités sociales, insurrection, gouvernance faible, voire dans certains cas inexistante, et contestation de la légitimité de l'État, concurrence accrue pour les ressources naturelles, trafics illégaux et prolifération des armes légères et de petit calibre. Ces éléments sont bien décrits dans l'étude publiée par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en 2018 au sujet des conflits entre pasteurs et agriculteurs, qui formula 20 recommandations concrètes touchant à la fois au court, au moyen et au plus

long terme. Les solutions existent donc; nous devons les mettre en œuvre.

Le sentiment d'injustice est un facteur majeur d'instabilité. En Afrique de l'Ouest, une partie très importante des jugements rendus par la justice dite formelle porte sur les conflits fonciers. Ces décisions sont régulièrement influencées négativement par des intérêts personnels ou même par la corruption. L'État est ainsi non seulement perçu comme partial mais, surtout, il perd sa légitimité auprès des citoyens. Ainsi, il n'est pas anodin de constater que parmi les mesures phares mises en place dans le nord du Mali lors de l'occupation en 2012 par les insurgés jihadistes, figurait une forme particulièrement violente et abjecte de justice. Les communautés nomades connaissent elles aussi le même sentiment d'injustice, par exemple dans les cas de vol de bétail qui se multiplient.

Pour la Belgique, la réponse à ce sentiment d'injustice et d'impunité est à chercher dans le rétablissement ou le renforcement de l'état de droit, en stimulant là où c'est utile les synergies entre la justice formelle et traditionnelle afin qu'elles se complètent. C'est une manière concrète de combattre les discours terroristes et de s'attaquer à une des racines profondes de la violence. L'initiative du Partenariat pour la sécurité et la stabilité au Sahel s'inscrit dans cette logique de renforcement de la légitimité de l'État et mérite dès lors d'être soutenue.

L'absence de sécurité des populations civiles est un autre vecteur important de cette spirale de violence dans la région. Des milices voient le jour pour défendre leurs moyens de subsistance, leurs villages et leurs familles. Cette défaillance de l'État nous impose à nous, communauté internationale, de continuer de renforcer notre appui aux forces de sécurité et de défense en Afrique de l'Ouest. Cependant, et je voudrais insister sur ce point, c'est aux États eux-mêmes qu'incombe la responsabilité première d'assurer la sécurité de leurs citoyens. À moyen terme, celle-ci passe également par la conquête, et parfois la reconquête, des cœurs et des esprits : les forces de sécurité doivent être acceptées par les populations. Pour cela, elles doivent évidemment être efficaces, mais elles doivent aussi respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

Toutefois, avant de lever la séance, je voudrais faire référence à ce qu'a dit le représentant russe concernant

la question examinée aujourd'hui. La présidence du Conseil de sécurité confirme que l'intitulé de la question à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui est incorrect. Il sera donc corrigé dans le procès-verbal et remplacé par l'intitulé exact, à savoir « Paix et sécurité en

Afrique : violence intercommunautaire et terrorisme en Afrique de l'Ouest », tel qu'il figure dans le programme de travail mensuel provisoire du Conseil.

La séance est levée à midi.